

Message Urgent- ANSM

AGENCE NATIONALE DE SECURITE DU MEDICAMENT ET DES PRODUITS DE SANTE

DATE : 03/07/2020

REFERENCE : ANSM_2020_6

**OBJET : INFORMATION RELATIVE AUX TENSIONS D'APPROVISIONNEMENT DES STYLOS-
INJECTEURS D'ADRENALINE**

Pour action

☒ Etablissements hospitaliers

☒ SAMU / Centre 15

Service(s) concerné(s) : Tous services

Pour information

☒ ARS

☒ DGOS

☐ ANSP

☐ DGCS

☒ ARS de Zone

☒ ANSM

☐ Autre : PMI

Mesdames, Messieurs,

En raison de tensions d'approvisionnement sur les stylos d'adrénaline (ANAPEN, EPIPEN et JEXT) depuis fin 2019, suite au retrait des stylos EMERADE, l'ANSM souhaite vous rappeler que l'utilisation des stylos d'adrénaline doit être réservée dans la mesure du possible pour l'usage par le patient lui-même en raison de leur facilité d'administration.

L'ANSM rappelle en conséquence aux établissements de santé et aux professionnels de se munir de spécialités alternatives contenant de l'adrénaline indiquées dans le traitement des chocs anaphylactiques :

- ADRENALINE AGUETTANT 1 mg/ml, solution injectable en ampoule
- ADRENALINE RENAUDIN 0,25 mg/ml, solution injectable en ampoule
- ADRENALINE RENAUDIN 1 mg/ml, solution injectable en ampoule
- ADRENALINE AGUETTANT 1 mg/mL SANS SULFITE, solution injectable
- ADRENALINE RENAUDIN 0,50 mg/ml, solution injectable
- Ou ADRENALINE AGUETTANT 0,1 mg/mL sans sulfite, solution injectable en seringue pré-remplie.

Nous demandons aux pharmaciens, lors d'un renouvellement de prescription de stylo d'adrénaline, quelle que soit la spécialité, d'interroger les patients ou de vérifier avec eux la date de péremption des stylos encore en leur possession et de les inviter à les conserver s'ils ne sont pas périmés avant le renouvellement de la prescription.

Nous demandons en parallèle aux patients, à leur entourage, ainsi qu'aux établissements scolaires, de conserver leurs stylos jusqu'à leur date de péremption avant de les renouveler en pharmacie. La situation devrait s'améliorer en fin d'année 2020. Voir point d'information du 03/07/2020.

Nous vous remercions de bien vouloir diffuser ces informations dans vos établissements et veiller à leur mise en œuvre.

Christelle Ratignier-Carbonneil
Directrice générale adjointe chargée des Opérations

signé